



Diagnostic

BUREAU DE LA CLE
Séance du 8 septembre 2020,
Castillon-la-Bataille

Mémo

Avant-propos :

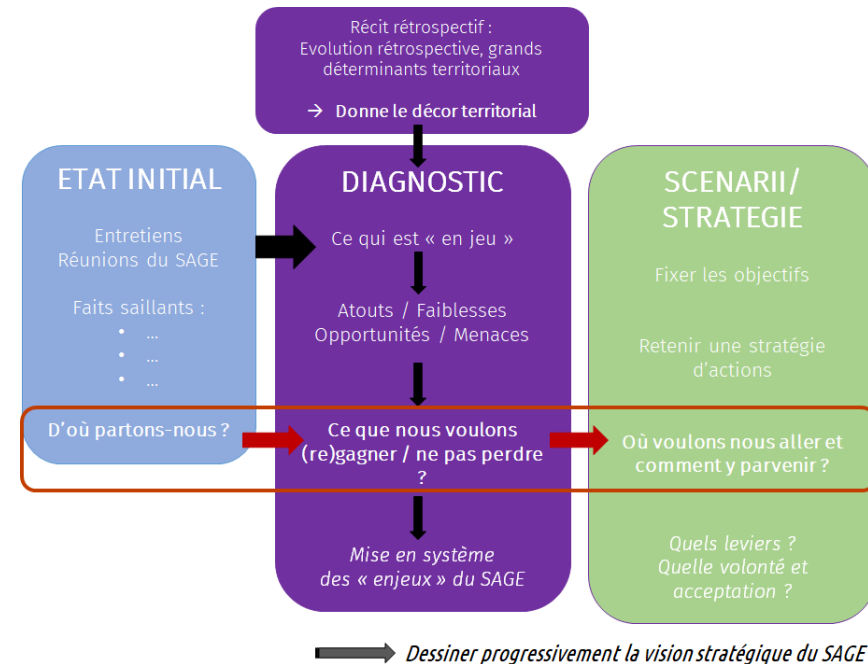
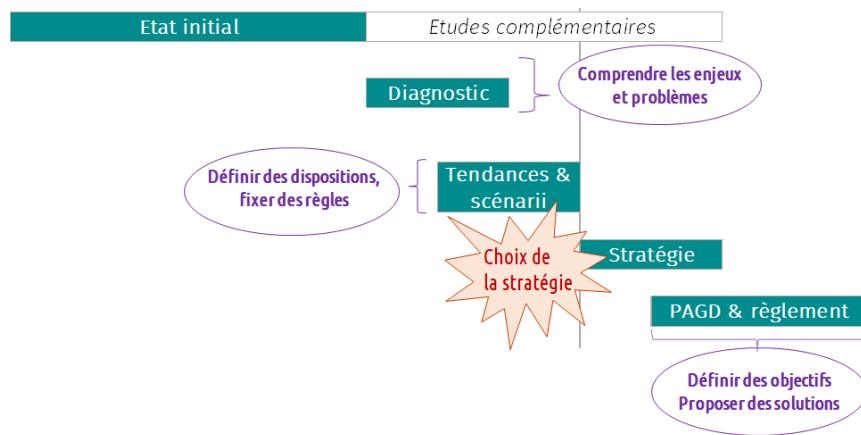
Le présent document accompagne le support de présentation power-point de la séance de travail du Bureau de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique, le 8 septembre 2020.

Il vise à rappeler les éléments d'ordre administratif et méthodologique de la phase de diagnostic du SAGE Dordogne Atlantique ainsi qu'à présenter plus en détail les retours des différentes séances de travail collectif autour de ce qui est « en jeu » sur le bassin. Enfin, il propose un zoom sur une démarche – atelier confluence – pouvant être mise en place avant la fin de l'élaboration du SAGE pour tester l'opportunité d'une action alliant considérations environnementales, paysagères, urbaines et humaines.



Diagnostic du SAGE ?

Articulation générale des phases d'élaboration



Principes du diagnostic

Le diagnostic du SAGE :

- **Met en partage une vision stratégique** de la situation qui invite à l'action
- Remplace cette situation **dans l'histoire du territoire et de ses liens à l'eau**
- **Dégage, pondère et qualifie les « enjeux »** au sens littéral du terme : ce qu'on espère (re)gagner ou ne pas perdre à l'avenir
- Formule les **(in)cohérences et tensions** pouvant exister entre les enjeux tels que formulés
- Pour cela, il part d'une série de **propositions de ce qui est « en jeu »** sur le territoire. Ces propositions sont les portes d'entrée dans l'exercice d'élaboration du diagnostic.

Attendus et méthode de concertation retenue par la CLE du SAGE Dordogne Atlantique ?

La Commission Locale de l'Eau (CLE), depuis le début de l'élaboration du SAGE, exprime son ambition de faire de cet outil, un outil pour le territoire, mais également un outil « de terrain » (par opposition au caractère « stratosphérique » que ce type de démarche pourrait recouvrir).



Aussi, dans la phase de diagnostic destinée à porter un regard stratégique sur ce qui est « en jeu », la CLE a souhaité que :

- Le diagnostic SAGE émane du territoire : une co-construction
- La réflexion soit nourrie et articulée autour de pré-propositions d'enjeux thématiques : 12 enjeux retenues pour 4 grandes thématiques
- Les enjeux finaux soient (idéalement) au service du territoire : des enjeux qui invitent à l'élaboration de projets concrets et territorialisés.

<p>QUANTITE « La vulnérabilité du territoire face aux risques d'inondation et de sécheresse »</p>	<p><u>Enjeu 1</u> : Risques inondation des vallées par débordements fluviaux et, également par submersions marines, pour la Dordogne sous influence fluvio-maritime : acceptation, adaptation, prévention <u>Enjeu 2</u> : Diminution du ruissellement et des impacts <u>Enjeu 3</u> : Récurrence et sévérité accrue des étiages des affluents de la Dordogne : nécessaire recherche d'équilibre entre disponibilité en eau et besoins utiles aux usagers ainsi qu'aux milieux naturels</p>
<p>QUALITE « Une qualité des eaux superficielles et souterraines compatibles avec les exigences environnementales, les usages eaux potable, voire de tourisme »</p>	<p><u>Enjeu 1</u> : Diminution des pollutions et atteinte des objectifs DCE : la qualité des eaux <u>Enjeu 2</u> : Diminution des pollutions et atteinte des objectifs DCE : assainissement et rejets <u>Enjeu 3</u> : Durabilité de l'offre quantitative et qualitative en eau potable</p>
<p>MILIEUX « Une biodiversité remarquable mais menacée »</p>	<p><u>Enjeu 1</u> : Expression du potentiel écologique des milieux aquatiques <u>Enjeu 2</u> : Inscription des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement <u>Enjeu 3</u> : Compatibilité de la qualité des milieux aquatiques et humides avec les usages qu'ils supportent</p>
<p>AMENAGEMENT, PAYSAGES, GOUVERNANCE « Les défis patrimoniaux et sociaux à relever autour de l'eau »</p>	<p><u>Enjeu 1</u> : Question de l'eau : une collaboration intersectorielle, entre orchestration du jeu d'acteurs et recherche indispensable d'un partenariat <u>Enjeu 2</u> : Berges et bords de Dordogne (et affluents) comme espaces de loisirs, de sports mais également de lien social et de mise en valeur du patrimoine (culture, bâti, biodiversité) <u>Enjeu 3</u> : Richesse patrimoniale, identités paysagères, mise en valeur et notion d'appartenance au territoire</p>

Diagnostic du SAGE : enjeux

Retours sur les séances de travail collectif

Le travail collectif inhérent à ce qui est « en jeu » sur le bassin Dordogne Atlantique, éclairé par les données de l'état initial, a intéressé 12 propositions initiales d'enjeux (« les portes d'entrée » dans l'élaboration du diagnostic). Cinq rencontres ont ponctué ce travail :

- **Séance de la CLE du 15 octobre 2020**
- **Commissions thématiques (réunions par ½ journée) des 14 et 16 janvier 2020.**

Chaque atelier a rassemblé de 20 à 30 personnes environ ; la sphère des élus y a été très peu représentée, confortant l'idée de la faible sensibilisation de ce public à la démarche SAGE.



Figure 1 : Table ronde « quantité » - Séance CLE du 15/10/2019





Figure 2 : Commission thématique du 14/01/2020 – Atelier qualité



Figure 3 : Commission thématique du 16/01/2020 – Atelier quantité



Figure 4 : Visite des travaux de la passe à poissons du barrage de Mauzac, le 16/01/2020

Rendu des ateliers de la séance CLE du 15/10/2019 :

↳ Voir détail dans le compte-rendu correspondant

Les ateliers ont donné lieu à de riches échanges de la part des membres de la CLE. Sans détail du contenu des propositions quant aux éléments positifs-négatifs, actuels-futurs, inhérents à chacun des enjeux, différents points ont fait débat, notamment : la relative imbrication de certains enjeux entre eux, l'importance du changement climatique et de ses effets, la pluralité de la Dordogne à l'échelle du territoire et le traitement différencié qui peut en être attendue, la richesse de la biodiversité mais sa sensibilité aux facteurs inter et extra-territoriaux, la question forte de solidarité « au-delà des frontières du SAGE » (notamment pour ce qui est du bouchon vaseux et des inondations.

Rendu des ateliers des deux commissions thématiques des 14-16/01/2020 :

QUANTITE

<i>Enjeu 1 : Risques inondation des vallées par débordements fluviaux et, également par submersions marines, pour la Dordogne sous influence fluvio-maritime : acceptation, adaptation, prévention</i>	
+	Outils de gestion existants Enjeux localisés Ecrêtage des crues
-	Artificialisation, implantation d'enjeux en zones inondables Mémoire du risque Altération des milieux (agriculture, ...) et de leurs services écosystémiques Ouvrages de protection Carence des outils de gestion Gouvernance
<i>Enjeu 2 : Diminution du ruissellement et de ses impacts</i>	
+	Prévision Gestion des eaux pluviales Prise en compte sociétale Initiatives agroécologiques
-	Artificialisation / imperméabilisation Manque de connaissance et d'outils d'information Difficile prise en compte dans les documents d'urbanisme et d'outils d'aide Pratiques propices au ruissellement ainsi qu'à l'érosion et aux transferts (sols, polluants) amont-aval Changement climatique

Légende : + : atout ; - : faiblesse



<i>Enjeu 3 : Réurrence et sévérité accrue des étiages des affluents de la Dordogne : une nécessaire recherche d'équilibre entre la disponibilité en eau et les besoins utiles aux usagers ainsi qu'aux milieux naturels</i>	
+	Gestion collective Multiplicité des ressources disponibles
-	Changement climatique et conflits d'usage Efficacité du PGE Non-respect des débits minimums biologiques Adéquation entre pression anthropique et potentiel de résilience des milieux ? Performance des réseaux et des pratiques d'utilisation de l'eau

QUALITE

<i>Enjeu 1 : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : la qualité des eaux</i>	
+	Prise de conscience de l'enjeu qualité des eaux Soutien aux démarches, initiatives, alternatives aux pratiques agricoles conventionnelles Engagement des différents usagers en matière de protection de l'environnement Des masses d'eau superficielles de qualité altérée mais, pour certaines, encore support d'usages très contrôlés en matière sanitaire (baignade), voire "de bon état" DCE Formation Amélioration de la connaissance
-	Manque de connaissances et d'information / sensibilisation du public Altération des eaux aux phytosanitaires Manque d'engagement politique forte ainsi que d'outils/méthodes (contrôle, ...) Retours d'expérience sous exploités et sans diffusion Sous valorisation / recours zones tampon (mares, haies, bandes enherbées, ...)
<i>Enjeu 2 : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : l'assainissement et les rejets dans les milieux</i>	
+	Travaux d'amélioration de l'assainissement et des rejets (eaux domestiques et pluviales) Suivi / contrôle des STEU
-	Insuffisance des dispositifs de gestion des eaux pluviales (lessivage des voiries, réseaux unitaires ...) Insuffisance de la gestion des effluents vinicoles Manque, voire absence, d'anticipation de la question de l'assainissement et des rejets dans les documents d'urbanisme Décalage entre objectifs (notamment DCE) et réglementation en vigueur : potentiel de résilience des milieux non pris en compte

	Défaut de connaissance, contrôle et de mise en conformité de l'ANC. Nécessaire priorisation de l'action Lenteur des opérations d'amélioration des réseaux et des traitements Charge des rejets industriels
<i>Enjeu 3 : Durabilité de l'offre quantitative et qualitative en eau potable</i>	
+	Qualité de l'eau des ressources actuellement captées Mesures d'économie d'eau Procédures de périmètres de protection de captages Efficacité des traitements et des procédures de protection d'ouvrages Documents d'encadrement et de planification de l'usage eau potable
-	Inadéquation du suivi sanitaire à l'évolution des connaissances et à la multiplicité des molécules Limites de la portée des périmètres de protection de captages (usages, méconnaissance) Manque de sensibilisation aux économies d'eau Insuffisance des rendements de réseaux Ressource stratégique à réserver pour l'alimentation en eau potable : manque d'anticipation (climat, démographie, protection des milieux naturels, occupation des sols)

MILIEUX

<i>Enjeu 1 : L'expression du potentiel écologique des milieux aquatiques</i>	
+	Importante biodiversité : espèces et milieux (dont zones humides) Question de la biodiversité intégrée dans la gestion des espaces et dans les outils réglementaires Plans de conservation de la biodiversité Valorisation économique de la biodiversité du territoire
-	Constats multiples d'un environnement "malade" Activités humaines impactantes (pollutions, aménagement) Complexité des cadres et des outils de gestion
<i>Enjeu 2 : L'inscription des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement</i>	
+	Réglementation Services écosystémiques des zones humides : reconnaissance Reconversion des sites de carrière Outils de maîtrise foncière pérenne (ORE)
-	Limites de la réglementation Urbanisation / Artificialisation Ruptures à la continuité sur les affluents Erosion de la biodiversité



<i>Enjeu 3 : La compatibilité de la qualité des milieux aquatiques et humides avec les usages qu'ils supportent</i>	
+	Un multiusage conservé Réglementation/ Outils de planification Soutien d'étiage sur la Dordogne
-	Constats multiples d'un environnement "malade" Limites de la réglementation / Multiplicité des objectifs Limites techniques et complexité d'analyses

AMENAGEMENT, PAYSAGES, GOUVERNANCE

<i>Enjeu 1 : La question de l'eau : une collaboration intersectorielle, entre orchestration du jeu d'acteurs et recherche indispensable d'un partenariat</i>	
+	Zones humides et annexes fluviales Richesse de la biodiversité : poissons migrateurs Initiatives en matière d'agroécologie Attrait touristique de la rivière Diversité des paysages : diversité des 2 piliers structurants (rivières, agriculture) Conservation / valorisation foncière de la basse vallée alluviale : une agriculture locale Viticulture reconnue : trame "pourpre", bâti associé Intégration des questions environnementales en matière économique
-	Atteintes aux milieux aquatiques et aux paysages par l'activité agricole Uniformisation/ banalisation des paysages Urbanisation croissante et non maîtrisée ("sans vision à long terme") Impacts sur la navigation Infrastructures Altération de la qualité des eaux : pesticides, polluants émergents Bouchon vaseux : processus naturel aggravé Eclatement de la gouvernance, manque d'interférence entre les enjeux des divers documents de planification Encadrement des ENR : besoin de connaissance Changement climatique Gouvernance
<i>Enjeu 2 : Les berges et bords de Dordogne (et de ses affluents ?) comme espaces de loisirs, de sports mais également de lien social et de mise en valeur du patrimoine (culture, bâti, biodiversité)</i>	
+	Multiusage de l'eau : loisirs, nature, tourisme Sensibilisation, communication Richesse patrimoniale Prise de conscience

-	Activité de croisières Domaine public fluvial : navigabilité de la Dordogne, devenir du canal de Lalinde Qualité des eaux des rivières et tourisme Domaine public fluvial : servitudes Changement climatique Erosion de l'activité de pêche Modes d'aménagement Conflits d'usage Entretien des berges et des lits
<i>Enjeu 3 : La richesse patrimoniale, les identités paysagères, leur mise en valeur et la notion d'appartenance au territoire</i>	
+	La question de l'eau investie par de nombreux acteurs / meilleures structuration et compétences Existence de documents de planification à grande échelle Sensibilité des citoyens à l'environnement / l'eau Responsabilisation / principe pollueur-payeur Existence de la CLE : organe d'arbitrage et de conciliation des usages
-	Manque d'objectifs communs et partagés Manque d'engagement politique des élus pour l'eau Nécessaire intégration des enjeux locaux dans une vision plus globale et vice versa Sous-utilisation des savoirs d'usagers et d'experts Manque de sensibilisation citoyenne Carence en matière d'application de la réglementation et des contrôles Changement climatique Manque d'incitation aux bonnes pratiques Carence en matière d'outils/méthodes et d'instance de gouvernance pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux Variabilité des temporalités des différents documents de planification

Globalement, il ressort des différents ateliers :

- La difficulté d'appréhension du concept d'enjeu (une parole d'acteurs qui parfois n'entre pas réellement dans le cadre de la qualification des « points forts / points faibles » des « en jeu » proposés). Vers une **reformulation collective des idées** ;
- L'intérêt des moments d'expression individuelle et collective (à l'exemple des commissions thématiques) ;
- L'importance de traiter, au travers du SAGE, les sujets du **ruissellement**, des **milieux humides** (sous l'aspect étiage, biodiversité, aménagement et



changement climatique), du **bouchon vaseux**, de la **gouvernance**, de l'**aménagement du territoire** (harmonisation des politiques locales, traitement de la question de l'eau [stratégies], partenariat/réflexion interdisciplines), l'**empreinte des activités humaines sur la qualité/quantité des eaux** (pollutions, prélèvements, continuité écologique...), la **valorisation des bords de Dordogne et de sa relation aux affluents** (DPF/chemin de halage, confluences, points de vue, ...), du **caractère riche et patrimonial de la biodiversité du bassin** (habitats, milieux, espèces, ...);

- Le relatif effacement des affluents face à la Dordogne « plurielle », imposante et structurante ;
- L'intérêt de :
 - o l'outil SAGE comme démarche « pour le territoire », « pour l'anticipation » : **une opportunité** ;
 - o la Commission Locale de l'Eau. Celle-ci est perçue comme une instance devant avoir un rôle renforcé à l'avenir, à la fois en matière décisionnelle mais également en matière centre de ressources et de gestion des conflits d'usage (« un organe multi-partenarial garant d'objectivités dans les débats ») : **une instance à conforter**.
- L'importance de se soucier et d'intégrer les effets du changement climatique ;
- La consolidation primordiale des connaissances (zones humides, nappe alluviale de la Dordogne, impacts des industries, ...), de même que le partage de la connaissance au sens générale (formation/sensibilisation des élus, des habitants, ...)
- La question de la pertinence du traitement des enjeux par thématiques : redondance des idées, cloisonnement, approche perfectible (« trop généraliste et stratosphérique », manque de concret).

Reformulation de ce qui est « en jeu » sur le bassin de Dordogne Atlantique

Pour suite des échanges et débats collectifs autour des 12 propositions initiales d'enjeux, un travail de synthèse et de reformulation a été effectué. Au-delà de l'argumentaire purement technique justifiant de l'enjeu, la réflexion a été poussée plus loin pour :

- Imaginer quelles pistes d'actions très stratégiques pourraient être associées aux enjeux
- Faire le lien avec le ou les politiques associées, aujourd'hui effectives, aidant les enjeux.

Les enjeux retenus après réflexions communes : (présentés sans idée de priorisation)

A/ Enjeux rattachés à une notion de territorialisation

- **Les palus**
- **Le bouchon vaseux**
- **La nappe alluviale**
- **Les affluents**
- **Domanialité, environnement, culture, patrimoine : vitrine du territoire**
- **La continuité écologique et les milieux naturels sur l'axe Dordogne.**

B/ Enjeux plus thématiques

- **Usages identitaires : viticulture, pêche, navigation/hydroélectricité, loisirs nautiques**
- **Maintien d'un tissu industriel durable**
- **Ruissellement : résilience territoriale**
- **Aménagement du territoire et structuration.**

Un onzième enjeu pourrait être décliné comme suit : « Contribution à la mise en œuvre du SDAGE et à la DCE : les figures imposées du SAGE ».



Allons plus loin : atelier confluence

Prémises à la définition des actions constitutives du PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable), document de planification du SAGE, et à sa phase de mise en œuvre, il apparaît intéressant de saisir certaines opportunités territoriales pour « tester » de potentiels leviers d'actions.

A cet effet et à l'interface d'un ou de deux enjeux reformulés du SAGE, il est proposé d'organiser avec les acteurs locaux (membres CLE et public élargi) :

- Des ateliers « confluence »
- Des ateliers « ruissellement / résilience ».

↳ Les ateliers « confluence »

Née du constat d'abandon-oubli des confluences Dordogne/affluents, cette idée renvoie à la double interrogation du lien des affluents avec le DPF ou Domaine Public Fluvial (affectation de ces espaces ?) et de la priorité d'actions des plans de gestion de ces mêmes affluents (continuité écologique ? ...).

Le concept de confluence est ici étendu à celui de confluence « hydrographique » et « bâti » (façade sédimentaire fluviale).

Objectif attendu de ces ateliers est de travailler au devenir de la façade fluviale en s'interrogeant et en favorisant les covisibilités en bords de Dordogne ainsi qu'en renforçant la lisibilité et la valorisation des rivières et milieux humides.

Une démarche transversale, dynamique et intégrée, qui, au-delà de la réintégration esthétique et fonctionnelle des cours d'eau et de leurs annexes hydrauliques, brasse de nombreux **enjeux urbains** (voire humains¹), **paysagers et environnementaux**.

Ce type d'atelier « test » est envisagée comme reproductible à hauteur d'une dizaine de secteurs.

¹ Au sens cadre de vie et santé publique notamment.

Les acteurs locaux seraient amenés à travailler, selon un schéma du type par exemple :

- Sur le terrain : grille d'analyse (vues, points de vue, menaces/enjeux/actions, valeur)
- Sur la définition collégiale des enjeux du secteur
- Sur la co-construction d'un projet intégrateur au travers des entrées « paysages », « environnement », « bâti », « covisibilité », ..., « usages » : quelles préconisations ?

Des démarches du même type, dont la plus-value est reconnue, peuvent être prises en référence :

Secteur	Philosophie générale de la démarche
Le Nantais <i>[Atlas des rives de la Loire]</i>	Travail sur le paysage comme enjeu et fort et fédérateur → le lien transversal dans la compréhension de l'aménagement du territoire
Lyon <i>[Plan bleu]</i>	Accent est mis sur l'aspect patrimonial des paysages fluviaux lyonnais, avec leurs composantes naturelles et urbaines qui ont marqué l'image de la ville et qu'il faut identifier, préserver, restaurer, valoriser et mettre en scène
Orléans	Affirmer une spécificité ligérienne : faire valoir autant que le patrimoine architectural, l'héritage paysager et culturel du Val de Loire Traitement de la façade fluviale à travers une trame verte à mettre en place à l'échelle de l'agglomération (incluant la confluence avec le Loiret) → Améliorer la qualité de vie des habitants en leur permettant de redécouvrir la Loire et son affluent + promotion de l'image de l'agglomération au niveau national en s'appuyant sur le fleuve



Secteur	Philosophie générale de la démarche
Bordeaux	<p><u>Rive gauche</u> :</p> <p>Exploiter la dimension scénique et paysagère du site, c'est-à-dire de la Nature (rive sud et fleuve) et de la ville sédimentaire qui contient la façade (sur le fleuve)</p> <p><u>Rive droite</u> :</p> <p>Utilisation des anciens tracés hydrauliques pour créer de vastes continuités paysagères, démarche amenant à établir une typologie des différents paysages de la ville</p>
Paris	Faire cohabiter les usages

Dans un premier temps, trois sites du bassin sont ciblés pour être objet de la mise en place d'ateliers « confluence », à savoir :

- Le secteur de Castillon-la-Bataille (incluant la façade urbaine, les confluences Dordogne-Rieuvert et Dordogne-Lidoire, l'île de la Bousate, ...)
- Le secteur de Sainte-Foy-la-Grande (intégrant le bras des Carretiers, le Fleix, Sainte-Foy et les cheminements doux)
- Le secteur de Lugon-et-l'Île-du Carnay (espace de marais fluvio-maritimes où s'entremêlent affluents, esteys-jalles, ports et où le centre-

bourg est isolé de la rivière Dordogne ; la rivière n'y est pas visible depuis la route et échappe au regard, hors cheminements sur les coteaux).

↳ Les ateliers « ruissellement / résilience »

A l'image de ce qui est proposé pour les ateliers « confluence », des ateliers test sur la thématique du ruissellement et la capacité du territoire à y faire face sont envisagés. Selon les secteurs, de tels ateliers pourraient plus spécifiquement intéresser les modèles d'aménagement urbains ou agricoles.

Au regard des évènements récents, le secteur du Monbazillac semble particulièrement bien se prêter à l'exercice.

Complémentaires aux ateliers, la rencontre directe avec certaines catégories d'acteurs pour conforter et/ou redéfinir le(s) piste(s) d'actions très stratégiques apparaît importante. Les enjeux inhérents aux usages – usages identitaires, maintien d'un tissu industriel durable – sont particulièrement concernés par cette démarche d'échanges.



Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / eptb-dordogne.fr

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64